

Section 1 : Identification du produit et de la société :
1.1 Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
 Identification de la substance : Oxy-hydroxyde d'aluminium
 Nom du produit : NYACOL AL20, AL20DW
 Synonyme : Alumine colloïdale ; dispersion d'alumine dans l'eau.
 Numéro CAS : 1318-23-6
 Numéro d'index : Non disponible.
 Numéro EINECS : 215-284-3
 N° d'enregistrement REACH : Conformément à l'article 2 (7)(c) de REACH, cette substance n'est pas soumise à enregistrement.
 Formule : $\text{AlO}(\text{OH})_2$
 Nanoformes : AlHO_2 existe en tant que nanoforme

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations recommandées : Céramiques. Textiles. Fabrication de papier.
 Réservé exclusivement à un usage industriel, n'est pas destiné à un usage alimentaire, pharmaceutique ou domestique.

Restrictions en matière d'utilisation :

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : Nyacol Nano Technologies, Incorporated
 Megunko Road, P.O. Box 349, Ashland, MA 01721, États-Unis
 +1 508 881 2220
 Contact par courriel : info@nyacol.com
 Site Web : www.nyacol.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

En cas d'urgence : USA/Canada CHEMTREC: +1 (703) 527-3887
 International CHEMTREC: +1 (703) 741-5970
 24 h/24 : 7 jours/7

Section 2 : Identification des dangers
2.1 Classification de la substance ou du mélange
Classification GHS-US

Non classé.

2.1.1 Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)

Non classé.

2.2 Éléments d'étiquetage

Sans étiquetage.
 Mention d'avertissement : sans objet.
 Pictogramme de danger : sans objet.
 Mention(s) de danger : sans objet.
 Conseil(s) de prudence : sans objet.

2.3 Autres dangers

Les composants ne sont pas conformes aux critères de substance PBT ou vPvB.

2.4 Toxicité aiguë inconnue (SGH des États Unis)

Aucune donnée n'est disponible.

Section 3 : Composition / Informations sur les ingrédients
3.1 Caractérisation chimique : mélanges

Description : mélange formé des composants suivants.

Nom du composant :	Identificateurs de produit	Classification SGH	Pourcentage en poids	LCS/Facteur M/ETA

Oxy-hydroxyde d'aluminium :	CAS : 1318-23-6 EINECS : 215-284-3 Index : non disponible	Non classé.	20-25	
Eau :	CAS: 7732-18-5 EINECS: 231-791-2	Non classé.	75-79	
Acide nitrique : REACH : 01-2119487297-23-0090	CAS: 7697-37-2 EINECS: 231-714-2 Index : non disponible	Ox. Liq. 3 – H272 Corrosion des métaux 1 – H290 Acute Tox. 3 – H331 Skin Corr. 1A – H314 Lésions oculaires 1 – H318 Corrosif pour les voies respiratoires – EUH071	< 1*	Ox. Liq. 3 ; H272 : C ≥ 65 % Skin Corr. 1A ; H314 : C ≥ 20 % Skin Corr. 1B ; H314 : 5 % ≤ C < 20 % Inhalation : ETA = 2,65 mg/l (vapeurs)

***Non conforme à la classification en raison d'une concentration inférieure aux niveaux limites.**

Impuretés : Présentes à un niveau inférieur à celui qui doit être pris en considération pour la classification.

Additifs stabilisants : Aucun

Le fournisseur n'a actuellement pas connaissance d'ingrédients supplémentaires classés et contribuant à la classification de cette substance.

Voir la section 16 pour la liste des risques identifiés ci-dessus.

Caractéristiques de la nanoforme :

Nom de la nanoforme : Oxy-hydroxyde d'aluminium		
		<u>Valeur</u>
Distribution granulométrique en nombre des particules, nm	d10	4 – 60
	d50	5 – 80
	d90	7 – 110
Forme et rapport d'aspect des particules	Sphérique	
Cristallinité	Orthorhombique	
Fonctionnalisation de la surface	Aucune	
Surface spécifique, m ² /g	50-200	

Section 4 : Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Contact oculaire : Rincer immédiatement et à grande eau pendant au moins 15 minutes. Maintenir les paupières écartées pendant le rinçage afin de nettoyer la surface entière de l'œil et des paupières. Consulter un médecin.

Contact cutané : En cas de contact avec la peau, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les vêtements contaminés. Consulter un médecin si une irritation cutanée se développe ou persiste.

Inhalation : En cas d'inhalation, sortir à l'air frais ; éloigner la personne de la source d'exposition. Consulter immédiatement un médecin.

Ingestion : Consulter un professionnel de la santé. Ne pas faire vomir à moins d'en être instruit par un professionnel de la santé. Ne jamais administrer quoi que ce soit par la bouche à une personne inconsciente.

Équipement de premiers secours : Station de lavage des yeux.

Conseils aux médecins : Aucune information pertinente supplémentaire n'est disponible.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun effet aigu ou différé n'est anticipé.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires.

Aucune information pertinente supplémentaire n'est disponible.

Section 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des mesures d'extinction d'incendie adaptées à l'environnement.

Moyens d'extinction inappropriés : Aucun connu.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Inflammabilité du produit : Le matériau n'est pas inflammable. Les récipients sont sujets à une accumulation de pression s'ils sont exposés à la chaleur ou à un incendie.

Dangers particuliers résultant du produit chimique Les produits de combustion peuvent inclure le monoxyde de carbone.

Risque d'incendie : Aucune information pertinente supplémentaire n'est disponible.

Risque d'explosion : Aucune information pertinente supplémentaire n'est disponible.

Réactivité : Aucune information pertinente supplémentaire n'est disponible.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers : Porter une tenue pare-feu complète et un appareil de protection respiratoire autonome.

Section 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence

Protection oculaire et gants imperméables. Éviter la formation de brouillard. Un appareil respiratoire purificateur d'air approuvé doit être porté si un brouillard se forme.

6.1.1 Pour les non-secouristes

Porter un équipement de protection. Tenir à l'écart les personnes non protégées.

6.2 Précautions relatives à l'environnement

Éviter que le produit ne pénètre dans les égouts et les voies d'eau ou dans le sol.

6.3 Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Aérer la zone. Éviter de respirer le brouillard. Porter un équipement de protection individuelle, y compris un appareil respiratoire adéquat. Récupérer le liquide pour recyclage ou la mise au rebut. Mettre dans un récipient approprié. Éviter que le produit ne pénètre dans les égouts et les voies d'eau. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

6.4 Références à d'autres sections

Pour plus d'informations sur les contrôles d'exposition, la protection individuelle ou les considérations pour la mise au rebut, voir les sections 8 et 13 de cette FDS.

Section 7 : Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Autant que faire se peut, une manipulation et des températures minimales doivent être maintenues. Éviter de générer un brouillard durant l'utilisation. Utiliser uniquement dans un endroit bien ventilé. Éviter de respirer le brouillard ou les vapeurs.

7.1.1 Mesures de précaution

Utiliser uniquement dans un endroit bien ventilé. Le port d'une tenue de travail standard est suggéré en tant que mesure de précaution. Éloigner les sources d'inflammation. Ne pas fumer. Tenir à l'abri de la chaleur. Protéger contre les charges électrostatiques.

7.1.2 Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec les yeux. Des mesures d'hygiène professionnelles générales sont requises pour assurer une manipulation de la substance en toute sécurité. Ces mesures impliquent de bonnes pratiques personnelles et d'entretien (c'est-à-dire, un nettoyage régulier avec un équipement de nettoyage approprié), de ne pas manger, boire, ou fumer sur le lieu de travail et de porter des vêtements et des chaussures de travail standards, sauf indication contraire. Se laver les mains après avoir utilisé le produit. Enlever les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant d'entrer dans les salles réservées aux repas. Se doucher et changer de vêtements après avoir terminé son travail. Ne pas porter de vêtements contaminés chez soi.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Protéger du gel. Réduire au minimum les périodes d'exposition à de hautes températures. Éviter de contaminer l'eau. Aérer suffisamment les espaces d'entreposage et les salles de travail. Conserver dans un endroit frais et sec. Maintenir les récipients hermétiquement fermés.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information supplémentaire n'est disponible. Se reporter à la section 1.2 de cette FDS.

Section 8 : Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Oxy-hydroxyde d'aluminium, CAS #1318-23-6

OSHA États-Unis	Plafond PEL OSHA (mg/m ³)	2 mg/m ³ MPT
--------------------	---------------------------------------	-------------------------

Acide nitrique, CAS #7697-37-2

OSHA États-Unis	Plafond PEL OSHA (mg/m ³)	5 mg/m ³ MPT
--------------------	---------------------------------------	-------------------------

Eau, CAS #7732-18-5

OSHA États-Unis	Plafond PEL OSHA (mg/m ³)	Aucun.
--------------------	---------------------------------------	--------

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés :

Une ventilation adéquate doit être assurée afin d'être en conformité avec les limites d'exposition professionnelle.

Mesures d'hygiène :

Les personnes travaillant avec le produit doivent laver leur peau exposée plusieurs fois par jour à l'eau et au savon. Les vêtements de travail souillés doivent être lavés ou nettoyés à sec.

Protection respiratoire :	Maintenir au minimum possible les concentrations aéroportées. En cas de formation de vapeur, brouillard ou poussière, et si les limites d'exposition professionnelle du produit ou d'un quelconque de ses composants sont dépassées, utiliser un respirateur purificateur d'air ou à adduction d'air approuvé par le NIOSH ou la MSHA après avoir déterminé la concentration aéroportée du contaminant. Toujours porter des respirateurs à adduction d'air lorsque les concentrations aéroportées du contaminant ou la teneur en oxygène sont inconnues.
Protection des mains :	Porter des gants imperméables, en néoprène par exemple.
Protection des yeux :	Pour éviter tout contact oculaire, il est recommandé de porter des lunettes de sécurité, des lunettes de protection contre les produits chimiques ou un écran facial.
Protection de la peau :	Porter des vêtements propres couvrant le corps ; porter des gants imperméables, en néoprène par exemple. Les personnes travaillant avec le produit doivent laver leur peau exposée plusieurs fois par jour à l'eau et au savon. Les vêtements de travail souillés doivent être lavés ou nettoyés à sec.
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement :	Les effets néfastes de ce matériau sur l'environnement n'ont pas été évalués. Il convient de mettre en place des techniques d'élimination appropriées afin d'isoler et de récupérer le matériau.

Section 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

État physique :	Liquide
Couleur :	Blanc
Odeur :	Sans odeur
Point de fusion/point de congélation :	Indéterminé
Point d'ébullition :	100 °C (212 °F)
Inflammabilité :	Ininflammable
Limites inférieure et supérieure d'explosion :	Sans objet
Point d'éclair :	Sans objet
Température d'auto-inflammation :	Sans objet
Température de décomposition :	Sans objet
pH :	4
Viscosité cinématique, mm ² /s :	< 10
Solubilité :	Totalement miscible avec l'eau. Solubilité de la nanoforme < 1 ppm dans l'eau.
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur	Indéterminé
Pression de vapeur :	Indéterminé
Densité et/ou densité relative :	1.2
Densité de vapeur relative :	Indéterminé
Caractéristiques des particules :	Pour les caractéristiques de la nanoforme, voir section 3 :

9.2 Informations supplémentaires :

Sans objet.

Section 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Il n'y a pas de dangers connus de réactivité avec ce produit.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions ambiantes normales et dans les conditions de stockage et de manipulation anticipées.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information pertinente supplémentaire n'est disponible.

10.4 Conditions à éviter

Aucune information pertinente supplémentaire n'est disponible.

10.5 Matières incompatibles

Oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Oxydes d'azote.

Section 11 : Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

Toxicité aiguë :

Valeurs orales pour classification, rat, DL50 :

Oxy-hydroxyde d'aluminium, CAS #1318-23-6 >2000 mg/kg

Acide nitrique, CAS #7697-37-2 >90 ml/kg

Eau : Aucune constatée.

Contact cutané : Éviter le contact avec la peau. Irritation, dessèchement ou gerçures de la peau causées par un dessèchement. Un dessèchement de la peau a été constaté.

Contact oculaire : Éviter le contact avec les yeux. Ce matériau peut être irritant.

Inhalation : Aucune information pertinente supplémentaire n'est disponible.

Sensibilisation : Aucun effet de sensibilisation n'est connu.

Effets chroniques : Aucune information pertinente supplémentaire n'est disponible.

Cancérogénicité : Aucune donnée n'indique un potentiel de cancérogénicité.

Section 12 : Informations écologiques**12.1 Toxicité**

Aucune information pertinente supplémentaire n'est disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Il n'y a pas de données de dégradabilité sur ce produit.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information pertinente supplémentaire n'est disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information pertinente supplémentaire n'est disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les critères PBT et vPvB énoncés dans l'annexe XIII du règlement ne s'appliquent pas à ce produit.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune information pertinente supplémentaire n'est disponible.

12.7 Autres effets néfastes

Aucune information pertinente supplémentaire n'est disponible.

Section 13 : Considérations relatives à l'élimination

Les informations présentées s'appliquent exclusivement à la substance fournie en l'état. L'identification, basée sur la ou les caractéristiques ou la classification, peut ne pas s'appliquer à la substance si elle a été utilisée ou contaminée. Il incombe au producteur de déchets de déterminer la toxicité et les propriétés physiques de la substance générée afin de déterminer une identification correcte des déchets et des méthodes d'élimination en conformité avec les réglementations en vigueur. Éliminer conformément aux lois et réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.

Considérations relatives à l'élimination : Évaporer l'eau du sol et rejeter les solides conformément aux lois et réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.

États-Unis : Ce produit ne figure pas dans la liste des déchets dangereux établie par la RCRA.

Section 14 : Informations relatives au transport

Ce produit n'est pas réglementé quant à son transport.

Sections 14.1 – 14.4

Réglementations

DOT des États-Unis : Non réglementé.

États-Unis :

ICAO/IATA : Non réglementé.

IMO/IMDG : Non réglementé.

ADR : Non réglementé.

14.5 Dangers pour l'environnement :

Ne présente pas de danger pour l'environnement en ce qui concerne le transport.

14.6 Précautions particulières à prendre par les utilisateurs :

Aucune.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL73/78 et au recueil IBC

Sans objet.

Section 15 : Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement :

Inventaires chimiques mondiaux

EINECS (UE) : Tous les ingrédients sont en conformité

TSCA (États-Unis) : Tous les ingrédients sont

LIS (Canada) : Tous les ingrédients sont

AICS (Australie) : Tous les ingrédients sont

ENCS (Japon) : Tous les ingrédients sont

ECL (Corée) : Tous les ingrédients sont

PICCS (Philippines) : Tous les ingrédients sont

IECSC (Chine) : Tous les ingrédients sont

Lois des États américains sur le droit à l'information : La section 3 de cette FDS répertorie tous les composants de ce produit.

California Proposition 65 (Proposition 65 de l'État de Californie) : Aucun ingrédient répertorié.

Risques selon SARA section 311/312 (29 CFR 1910.1200) : Non classé selon le SGH.

SARA 313, 304 et CERCLA 102 (A) : Aucun ingrédient ne doit dépasser la limite de minimis.

15. 2 Évaluation de la sécurité chimique :

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

Section 16 : Autres informations

Full text of Hazard statements:

H272: Peut aggraver un incendie ; oxydant.

H290: Peut être corrosif pour les métaux.

H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H318: Provoque des lésions oculaires graves.

H331: Toxique en cas d'inhalation.

Classification NFPA 704 de la National Fire Protection Association (Association nationale américaine de protection contre l'incendie) :

Évaluation des risques HMIS[®] :

Santé – 1, Inflammabilité – 0, Réactivité – 0, Particulier – Aucun

Santé – 1, Inflammabilité – 0, Réactivité – 0,

Équipement de protection – B ; lunettes de sécurité, gants.

Utilisations recommandées :

Ce produit est recommandé dans la fabrication du papier, des céramiques et des textiles. Les autres utilisations n'ont pas été analysées et peuvent présenter d'autres dangers. Réservé exclusivement à un usage industriel, n'est pas destiné à un usage alimentaire, pharmaceutique ou domestique.

Alertes relatives à une activité professionnelle : Les travailleurs utilisant le produit doivent lire et comprendre cette FDS et être formés à l'utilisation correcte de cette substance.

Autres considérations particulières : Aucune connue.

FDS préparée par :

Andrew Guzelian

Nyacol Nano Technologies, Incorporated

Téléphone : +1 508 881 2220 États-Unis

Date de révision :

5 juin 2023

Remplace celle du :

22 mars 2018

Cette FDS a été préparée d'après des données fournies par les laboratoires de Nyacol Nano Technologies, Inc., les fournisseurs de matières premières et des publications gouvernementales. Les informations contenues dans ce document sont, à notre connaissance, justes. Les suggestions sont données sans garantie, notamment sans garantie de résultat. Avant utilisation, l'utilisateur doit déterminer l'adéquation des produits dans le cadre de l'utilisation prévue ; l'utilisateur assumera le risque et les responsabilités liées à ladite utilisation. Nous ne suggérons en aucune manière une violation des brevets existants ni n'accordons de permission d'exploitation d'une invention brevetée quelconque sans octroi de licence.

NYACOL[®] est une marque déposée de Nyacol Nano Technologies, Inc.